

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

---

**Feu Paul Charbonneau, récipiendaire du  
Prix Edgar-Gallant 2008**

---

**Le 3 juin 2008, Ottawa** – Le Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ) est fier de remettre le prix Edgar-Gallant 2008, à titre posthume, à monsieur Paul Charbonneau. L'attribution de ce sixième prix a une signification très particulière car les membres du RNDGÉ ont honoré un grand homme. Paul Charbonneau cumulait depuis déjà cinq ans les fonctions de directeur général du RNDGÉ et de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) lorsque son décès est survenu subitement le 27 juillet dernier.



Monsieur Charbonneau a exercé son leadership pendant plus de vingt ans auprès des communautés francophones et acadienne. Sa maîtrise des enjeux pancanadiens et sa connaissance des dossiers étaient reconnues par tous. Paul possédait une rare qualité de rassembleur. Il a su mobiliser les intervenants en éducation dans un des grands dossiers qui a mené à la mise sur pied du Comité tripartite pour donner suite au *Sommet des intervenants* de juin 2005.

En décernant le prix Edgar-Gallant à Paul Charbonneau, les membres du RNDGÉ tiennent à lui rendre hommage et à reconnaître sa contribution et son dévouement exceptionnels à l'épanouissement de la francophonie canadienne, distinction habituellement réservée aux directions générales des conseils scolaires francophones oeuvrant ou ayant œuvré en milieu minoritaire.

Cette reconnaissance est d'autant plus significative qu'elle a été remise lors d'un gala, le 16 mai dernier, auquel assistaient les directions générales des commissions scolaires du Québec réunis, avec les membres du RNDGÉ, dans le cadre d'un congrès organisé par l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS).

*Rappelons que le Regroupement national des directions générales de l'éducation est formé des directions générales des conseils scolaires membres de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones. La FNCSF est un organisme à but non lucratif qui représente, au plan canadien, trente et un conseils et commissions scolaires francophones et acadiens. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à près de 150 000 élèves rassemblés dans plus de 630 établissements scolaires. La FNCSF a pour objectif de favoriser les échanges entre les conseils et de représenter les intérêts de ceux-ci auprès de diverses instances nationales. De son côté, le RNDGÉ assume un rôle administratif et pédagogique dans les dossiers.*

-30-

Renseignements : Jean-Luc Bernard, président  
Tél. : (613) 744-3443 Courriel : [info@fnscsf.ca](mailto:info@fnscsf.ca)